


## AVIS PUBLIC

### TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL DES MAIRES ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF À HUIS CLOS – MESURES DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

#### Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la MRC du Granit appliquera le cadre particulier découlant de l'état d'urgence sanitaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux et que dans ce contexte, les séances du **Conseil des maires et du Comité administratif seront tenues à huis clos**, et ce, jusqu'à indications contraires. L'enregistrement des séances sera par conséquent rendu disponible sur le site Internet de la MRC du Granit, et ce, de manière à permettre au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres. Les citoyens ayant des questions en lien avec l'ordre du jour sont invités à les faire parvenir à la direction de la MRC au [secretariat@mrcgranit.qc.ca](mailto:secretariat@mrcgranit.qc.ca).

Donné à Lac-Mégantic, ce 2 décembre 2020.

  
Sonia Cloutier  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

